



Communiqué de presse

LE 22 JANVIER 2020

Accor s'engage à libérer l'expérience client de tout plastique à usage unique d'ici 2022

Acteur responsable du tourisme, tant au plan local qu'international, Accor s'est engagé à rejoindre l'Initiative mondiale de lutte contre le plastique dans le tourisme, mise en œuvre par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale du tourisme, en collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur.

Accor annonce aujourd'hui s'engager à rejoindre l'Initiative mondiale des Nations unies de lutte contre le plastique dans le tourisme, et à **retirer de ses hôtels, d'ici à la fin de l'année 2022, tous les articles en plastique à usage unique intégrés à l'expérience client**. Cette décision, qui vise à réduire les impacts environnementaux de ses activités et à renforcer les efforts en matière de lutte contre la pollution plastique des océans et des autres milieux naturels de la planète, constitue une avancée significative, pour l'industrie hôtelière mondiale comme pour le groupe, celui-ci s'étant engagé depuis de nombreuses années à promouvoir le développement durable.

« Nous sommes conscients de l'impact significatif de nos activités sur la planète et de notre responsabilité de produire des résultats concrets auprès de nos collaborateurs, de nos clients, de nos fournisseurs, de nos partenaires et des destinations qui accueillent nos hôtels », déclare Sébastien Bazin, Président-Directeur général de Accor. « Nous sommes guidés par la même exigence de responsabilité qui anime toute personne s'efforçant de se comporter en bon citoyen. Il s'agit d'avoir conscience de nos impacts et d'agir en cohérence avec nos convictions. »

Accor, qui accueille plus de 120 millions de clients et sert plus de 200 millions de repas chaque année, prend à cœur sa responsabilité d'entreprise citoyenne et œuvre en ce sens depuis 25 ans, dans le cadre de son programme de développement durable. En plus de l'engagement, déjà formulé, visant à éliminer toutes les pailles, agitateurs et cotons-tiges en plastique, l'engagement pris aujourd'hui porte sur :



- La suppression des articles de toilette individuels et gobelets en plastique d'ici fin 2020.
- L'élimination de tous les autres articles en plastique à usage unique dans les chambres, les salles de réunion, les restaurants et tous les espaces de détente (spas, salles de fitness, etc.) d'ici la fin de l'année 2022.

Les plastiques à usage unique sont définis comme des articles utilisés une seule fois avant d'être jetés, comme par exemple les pailles en plastique, les cotons-tiges, les agitateurs à café, les gobelets en plastique, les sacs en plastique pour le linge ou les oreillers supplémentaires, les bouteilles d'eau en plastique, tous les emballages en plastique (aliments, produits de bienvenue, etc.), la vaisselle et les couverts en plastique à emporter, les cadeaux et les produits d'accueil en plastique (articles de toilette, pantoufles, crayons, etc.), les cartes-clés en plastique, etc. Des matériaux alternatifs adaptés seront proposés pour chaque article, en tenant compte de l'analyse de leur cycle de vie afin de garantir aux clients que la nouvelle solution présente bien une meilleure performance environnementale.

Les hôtels, qui utilisent plus de 200 millions d'articles en plastique à usage unique chaque année, réduisent déjà considérablement cette consommation. Certaines adresses ont déployé des solutions efficaces en choisissant des alternatives plus durables. Par exemple :

- 94 % des hôtels Accor ont supprimé l'utilisation de pailles, de cotons-tiges et d'agitateurs. Les 6 % restants (principalement en Chine) suivront d'ici fin mars 2020.
- 89 % des hôtels ibis utilisent des distributeurs pour shampoing, gel douche..., ce qui signifie que sur les trois enseignes ibis, 2 087 établissements ont déjà abandonné le plastique à usage unique. Les hôtels de la famille ibis situés en Amérique latine leur emboîteront le pas cette année.
- Autre exemple des efforts consentis par une marque du groupe, Fairmont a adopté de nouvelles normes de construction et de rénovation. Ses hôtels intègrent désormais des robinets filtrants dans les chambres, ce qui permet d'éliminer complètement l'eau en bouteille.
- Notre nouvelle enseigne « Greet » va plus loin : imaginée pour répondre aux besoins des clients, il est donc dans l'ADN de cette enseigne de bannir le plastique. Le plastique jetable est absent lors du petit-déjeuner, durant lequel des plats réutilisables sont mis à disposition pour le beurre et la confiture. Aucun plastique jetable n'est en outre présent dans les chambres et autres espaces des établissements de la marque. Accor prévoit d'ouvrir 10 adresses Greet supplémentaires en Europe cette année.



Par ailleurs, plusieurs hôtels faisant partie du portefeuille de marques internationales du groupe – notamment le Novotel Paris les Halles, Novotel Yangon Max, en Birmanie, le Sofitel Bogota, de nombreux hôtels à Bali et à Lombok, en Indonésie, ou encore l’Ibis Styles São Paulo Anhem – ont déjà pris individuellement des mesures pour bannir le plastique et se rapprocher de l’objectif 0 % de plastiques à usage unique.

L’un des principaux objectifs de Accor, outre la recherche d’alternatives au plastique et la réduction de ses impacts environnementaux, est de faire évoluer les mentalités à travers le monde en adoptant la logique des 3R : Réduire, réutiliser et recycler. Le siège du groupe assurera la promotion des meilleures pratiques, tandis que les hôtels renforceront leurs initiatives et solutions au plan local pour le plus grand bénéfice de leurs clients.

L’Initiative mondiale de lutte contre le plastique dans le tourisme, menée par le Programme des Nations unies pour l’environnement et l’Organisation mondiale du tourisme, en collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur, marque un tournant dans la lutte contre les déchets et la pollution des plastiques. À l’instar du groupe Accor, les gouvernements et les entreprises s’y engagent à atteindre différents objectifs ambitieux, en s’efforçant d’éliminer les articles en plastique superflus, d’innover pour que tous les plastiques inévitables soient conçus de manière à pouvoir être réutilisés, recyclés ou compostés en toute sécurité, et de tout faire circuler au sein de l’économie pour supprimer les rejets dans l’environnement. En septembre 2019, Accor Pays-Bas avait déjà fait un pas en ce sens en signant l’Engagement Plastique International pour le Tourisme, mis en œuvre par MVO Pays-Bas. Il est donc logique que cette filiale s’efforce de devenir le plus rapidement possible signataire de l’Initiative mondiale de lutte contre le plastique dans le tourisme, qui exige la présentation d’engagements détaillés.

« La pollution plastique est l’un des principaux défis environnementaux de notre temps, et le tourisme a un rôle important à jouer pour y remédier », déclare Ligia Noronha, Directrice de la division économie du Programme des Nations unies pour l’environnement. « Grâce à l’Initiative mondiale de lutte contre le plastique dans le tourisme, les entreprises et les destinations touristiques bénéficient d’un accompagnement pour innover, éliminer les plastiques et partager la manière dont elles utilisent ce matériau, afin de promouvoir une économie circulaire et de réduire, dans le monde entier, la pollution par le plastique. »



« Nos efforts ne s'arrêtent pas là. Il est dans la nature de notre groupe d'être innovant et nous étudions donc en permanence la possibilité de réduire notre impact environnemental dans d'autres domaines, tout en accompagnant les efforts des collectivités qui accueillent nos hôtels, pour un avenir moins pollué et plus durable », ajoute Sébastien Bazin. « À l'heure où nous mettons tout en œuvre pour tenir nos engagements, nous tenons à remercier les collaborateurs du monde entier qui partagent la conviction du groupe et contribuent à améliorer l'environnement, pour le plus grand bénéfice des voyageurs, qu'ils séjournent ou non dans nos hôtels. »

###

À PROPOS DE ACCOR

Accor est un leader mondial de l'hospitalité augmentée, qui propose des expériences uniques dans plus de 5000 hôtels et résidences implantés dans 110 destinations. Depuis plus de 50 ans, tout le savoir-faire hôtelier de Accor s'illustre à travers une collection incomparable de 39 marques hôtelières, du luxe à l'économique, adossées à l'un des programmes de fidélité les plus attractifs au monde.

ALL - Accor Live Limitless - est le compagnon lifestyle du quotidien qui intègre des récompenses, des services et des expériences qui viennent embellir la vie quotidienne en inventant une toute nouvelle façon de vivre sans limites...

Accor est pleinement engagé dans une démarche de développement durable et agit concrètement en faveur de la planète et des communautés locales au travers de son programme Planet 21 - Acting Here, et du fonds de dotation Accor Solidarity qui s'attache à permettre aux populations défavorisées d'accéder à l'emploi par le biais de la formation professionnelle.

Accor SA est une société cotée sur Euronext Paris (Code ISIN : FR0000120404) et sur le marché OTC aux États-Unis (Code : ACRFY). Pour plus d'informations, rendez-vous sur accor.com, ou rejoignez-nous et suivez-nous sur Twitter et Facebook.

Contacts presse

Charlotte Thouvard

Directrice
communication externe
Tél. : +33 1 45 38 19 14
charlotte.thouvard@accor.com

Line Crieloue

Directrice communication corporate
Tél. : +33 1 45 38 18 11
line.crieloue@accor.com

RAFFLES \ ORIENT EXPRESS \ BANYAN TREE \ DELANO \ SOFITEL LEGEND
FAIRMONT \ SLS \ SO \ SOFITEL \ THE HOUSE OF ORIGINALS \ RIXOS
ONEFINESTAY \ MANTIS \ MGALLERY \ 21C \ ART SERIES \ MONDRIAN
PULLMAN \ SWISSÔTEL \ ANGSANA \ 25HOURS \ HYDE \ MÖVENPICK
GRAND MERCURE \ PEPPERS \ THE SEBEL \ MANTRA \ NOVOTEL \ MERCURE
ADAGIO \ MAMA SHELTER \ TRIBE \ BREAKFREE \ IBIS \ IBIS STYLES
IBIS BUDGET \ GREET \ JO&JOE \ HOTELF1